

Soyons acteurs d'une construction saine, équitale et écologique !

Depuis 1990, en France, presque tous les secteurs d'activité responsables du réchauffement climatique sont parvenus à baisser leurs émissions de gaz à effet de serre. Par contre, le secteur des bâtiments les a augmentées de 17%. La faible performance énergétique du parc immobilier bâti avant le choc pétrolier de 1975 est la raison majeure de cette augmentation. S'y ajoutent un accroissement des surfaces chauffées, une consommation croissante d'eau chaude sanitaire et également d'électricité¹.

Le secteur des bâtiments utilise abondamment la chimie avec les peintures, les diverses colles, les revêtements en plastique des sols et murs, les variantes du PVC, etc. Or, dans le domaine de la santé, l'Appel de Paris² (07/05/04) à l'UNESCO, du cancérologue Dominique BELPOMME a montré que la majeure partie du corps médical dénonce désormais, avec les écologistes, la dégradation de l'environnement et les multiples pollutions chimiques : « *Notre santé, celle de nos enfants et celle des générations futures sont en péril* ». Ils ajoutent : « *C'est l'espèce humaine qui est elle-même en danger* ».

Comme pour l'agriculture biologique, il existe aujourd'hui dans la construction de nouveaux matériaux qui sont une alternative complète à la chimie et à l'émission de gaz à effet de serre : les peintures naturelles qui respectent la santé des peintres autant que celle des utilisateurs des locaux, l'isolation thermique en chanvre, etc ; les murs en terre ou en pierre qui restent toujours plus agréables à vivre que ceux en béton armé ; les énergies renouvelables (solaire thermique, solaire photovoltaïque, géothermique, éolienne...) qui ont depuis longtemps prouvé leur efficacité.

Agissons > Nous vous proposons de participer
- soit à une **association** dont l'objectif est la création, puis le suivi, d'une **entreprise** générale de bâtiment à forme sociale SCOP (Société Coopérative de Production),
- soit directement en tant que créateurs et futurs sociétaires salariés de cette entreprise.

L'**association** « des amis de la SCOP » rassemble quatre collèges :

- 1) le collège des clients « consom'acteurs »,
- 2) le collège des financeurs : d'une part, les personnes qui se portent caution envers les organismes de financements, d'autre part, les sociétaires (porteurs de parts sociales) non salariés
- 3) le collège des sympathisants de cœur,
- 4) le collège éthique qui veille au suivi éthique de son activité, composé de personnes ne devant faire partie ni des financeurs ni des consom'acteurs.

Une SCOP est une société commerciale qui appartient à ses salariés – situation intermédiaire entre le travailleur indépendant et le salarié classique. Chaque associé dispose d'une voix quel que soit le capital qu'il détient, selon le principe coopératif : « une personne = une voix ». Le gérant est élu périodiquement. Les premières SCOP ont été créées, en France, il y a plus d'un siècle. Aujourd'hui, elles sont présentes dans le BTP et dans tous les métiers de l'industrie et des services, avec des effectifs variant de 2 à 1000 salariés³.

La spécialité de cette **entreprise générale SCOP** sera d'effectuer des chantiers à base de matériaux sains, de procédés écologiques et d'économies d'énergie. C'est le besoin qui est actuellement apparu le plus flagrant, le plus urgent et le domaine le plus porteur dans un secteur qui manque dramatiquement de main d'œuvre qualifiée (comme pour l'ensemble du Bâtiment). Ce manque - qui va empirer avec la prise de retraite des travailleurs issus du baby-boom - semble provoqué par un désintérêt général de la part des trois dernières générations à l'égard du travail manuel ; désintérêt favorisé par la pénibilité physique, un faible niveau de revenu et une dévalorisation sociale. Aucune évolution des salaires ne paraît officiellement en cours malgré la rareté. Notre première tâche est donc de trouver une solution pour former des personnels qualifiés en matériaux sains : nous recherchons un ou plusieurs formateurs intéressés pour devenir associés-salariés de la SCOP.

Coordination du projet >

Régis FAGUÉLIN, 55 ans, formé à l'École Spéciale d'Architecture de Paris. Collaborateur d'architecte (Paris, Béziers), il a été agent commercial en villas et solutions d'économies d'énergie, responsable informatique puis programmeur en architecture. Il a été salarié dans deux ONG environnementales. Président-fondateur d'un Système d'Échange Local à Paris⁴, il est modérateur de plusieurs listes de discussion sur Internet.

Calendrier >

Rencontres tous les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois, de 19h00 à 21h30. Au restaurant « Bio-à-Croquer » - 41 rue d'Amsterdam - 75008 PARIS - M° Liège, Europe ou St-Lazare

Démarrage prévu de la SCOP : 1^{er} janvier 2006

Contact > Régis FAGUÉLIN - 58 rue de Tocqueville - 75017 PARIS - Tél: 01 42 67 75 54 - faquelin1@mac.com

Liste : <http://fr.groups.yahoo.com/group/amis-scop-construction-saine>

¹ Réseau Action Climat-France - <http://www.rac-f.org/>

² ARTAC - <http://appel.artac.info/appel.htm>

³ Confédération Générale des Scop - <http://www.scop-entreprises.tm.fr/>

⁴ SEL du faubourg - <http://www.sel-faubourg.org/>